



DÉCLARATION DU GABON

par S.E. M. Baudelaire NDONG ELLA, Ambassadeur, Représentant Permanent
de la République Gabonaise auprès de l'ONU à Genève

A l'occasion de l'Examen Périodique Universel (EPU) de MAURICE

Genève le Mercredi 23 octobre 2013

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait pour commencer souhaiter la bienvenue à la délégation de Maurice et la féliciter pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations acceptées de son EPU de 2009.

Le Gabon salue le projet stratégique "Maurice Île Durable" mis en œuvre d'une manière inclusive et démocratique par les autorités mauriciennes en prenant en considération les aspirations de l'ensemble de la population.

Mon pays prend note des efforts de Maurice en faveur de l'élimination de la discrimination raciale et accueille avec satisfaction le renforcement de l'infrastructure relative aux droits de l'homme réalisé par ce pays.

Ma délégation se félicite également des mesures prises par Maurice en vue d'améliorer le sort des Chagossiens. En revanche, le Gabon voudrait formuler les recommandations suivantes :

- 1. poursuivre les efforts en cours visant l'amélioration du sort des Chagossiens,**
- 2. accélérer la réalisation de l'égalité dans l'exercice des droits de l'homme des groupes défavorisés.**

Pour terminer, le Gabon invite la Communauté Internationale et le Haut-Commissaire aux droits de l'homme à accompagner Maurice dans la recherche des solutions durables et efficaces aux respects des droits de l'homme.

Je vous remercie.